

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Secrétariat général

Paris, le 24/09/2015

Direction des ressources humaines

Sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaires

Bureau de la modernisation et de la gestion statutaires des corps
de catégorie A

**Procès-verbal
de la réunion de la Commission d'évaluation
des chercheurs**

Titularisations au titre de l'année 2015

Nos réf. : SG/DRH/MGS1-3/150170
Affaire suivie par : Mme Meddy LATCHIMY
meddy.latchimy@developpement-durable.fr
Tél. : 01 40 81 61 79- **Fax** : 01 40 81 75 90
Courriel : mgs1.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

En application de l'article 24 du décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques, la Commission d'évaluation s'est réunie le 23 septembre 2015 pour émettre un avis sur la titularisation des chargés de recherche de 2^e classe régis par le décret n°2014-1324 du 4 novembre 2014 portant statuts particuliers du corps des chargés de recherche du développement durable et du corps des directeurs de recherche du développement durable.

La Commission émet un avis favorable à la titularisation des chargés de recherche suivants, classés par ordre alphabétique :

- PELLEGRINI Paola au 1^{er} septembre 2015 ;
- RATON Gwenaëlle au 1^{er} septembre 2015.

Cet avis est transmis à Madame la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Le Président de la Commission d'évaluation
des chercheurs



Patrick CHABRAND